



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-053-2023-04

PUBLIÉ LE 21 AVRIL 2023

Sommaire

Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale /

IDF-2023-04-18-00003 - Arrêté modificatif du 18 avril 2023 portant modification de la composition du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts de Seine (2 pages)

Page 3

Mission nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

IDF-2023-04-18-00003

Arrêté modificatif du 18 avril 2023 portant
modification de la composition du conseil de la
Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts
de Seine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la santé et de la prévention
Ministère délégué auprès du ministre de
l'économie, des finances et de la
souveraineté industrielle et numérique,
chargé des comptes publics

**Arrêté modificatif du 18 avril 2023 portant modification de la composition du conseil de la Caisse
Primaire d'Assurance Maladie des Hauts de Seine**

**Le ministre de la santé et de la prévention et le Ministre délégué auprès du ministre de
l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1, R. 121-5 à R. 121-7, et
D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance
maladie et siégeant au sein du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés ;

Vu l'arrêté du 6 avril 2022 - ADP Conseil CPAM des Hauts de Seine - n°1/2022 - portant nomination
des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts de Seine ;

Vu l'arrêté modificatif n°1 du 8 avril 2022 - ADP Conseil CPAM des Hauts de Seine - n°2/2022 - portant
nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts de Seine ;

Vu l'arrêté modificatif n° 2 du 27 juillet 2022 - n°3/2022 - portant modification de la composition du
conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts de Seine

Vu les demandes de modification émanant, au titre des représentants des employeurs, du
Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) ;

Vu l'arrêté du 03 avril 2023 portant délégation de signature à Monsieur Théophile TOSSAVI, Adjoint
Chef d'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts de Seine :

2° En tant que Représentantes des employeurs:

Sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) :

Suppléantes :

Mme RAPIN (Sylvie, Françoise) *en lieu et place de Madame BEHIER (Patricia)*

Mme HUIGNARD (Michèle) *en lieu et place de Mme COLONVAL (Agnès)*

Article 2

L'Adjoint chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Ile de France.

Fait à Aubervilliers le 18 avril 2023

La ministre de la santé et de la prévention,
Pour le ministre et par délégation

SIGNE

Théophile TOSSAVI

Le Ministre délégué auprès du ministre de
l'économie, des finances et de la souveraineté
industrielle et numérique, chargé des comptes
publics,
Pour le ministre et par délégation :

SIGNE

Théophile TOSSAVI